

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 9 (1981)
Heft: 2

Artikel: A César... ce qui est à César !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-239949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A CESAR . . . CE QUI EST A CESAR !

Vous savez qu'en principe, on s'est mis à écrire le patois quand on commença à s'apercevoir, qu'il perdait du terrain, face au français, et tendait vers sa disparition.

Et c'est bien timidement, c'est comme en cachette, que les premiers écrivains se sont risqués à mettre sur le papier ce vieux langage qu'ils avaient dans l'oreille et dans la bouche, et qu'ils aimaient clandestinement.

La conséquence de cette gêne, c'est qu'ils se gardaient bien d'apposer leur signature au pied du texte qu'ils avaient rédigé. Ou bien ils usaient de pseudonymes. Et les Vaudois d'aujourd'hui qui mettent la main sur un vieux "Conteur" trouvent de savoureuses histoires signées "Mérine" et ne peuvent deviner qu'il s'agit du Dr René Meylan, qui vécut à Moudon. Plus près de nous, voici, dans le "Conteur Romand" des articles de Metchaîmé, surnom derrière lequel se cache le Jurassien Joseph Simonin.

Je veux bien que, souvent, ces pseudonymes ont tout simplement un air de bonhomie paysanne : Marc à Louis, Jean des Biolles, Luc des Champs, etc.

Le plus piquant fut sans doute celui d'Amélie Gex, poète patoisant savoyard à la plume mordante lors des luttes politiques du siècle dernier : "Dian de la Jeâna" (c'est-à-dire Jean) pseudonyme qui l'a faite passer longtemps pour un homme . . . redoutable !

Mais revenons-en à notre gêne de tout à l'heure pour constater que l'on ne saura jamais qui fut l'auteur de certaines histoires et, surtout, de paroles de chansons adaptées à des musiques populaires anonymes.

Devant cette carence, on n'a aucune retenue à copier ces écrits patois qui sont devenus la propriété de tout le monde. Mais ce qui est inadmissible aujourd'hui, c'est que lorsqu'on a en mains un texte signé, on néglige de relever cette signature et l'on ira même donner ce morceau devant un micro pour un enregistrement (radio, par exemple) qui pourra laisser supposer que le diseur est également l'auteur.

Cette pratique doit être totalement abandonnée, au nom de l'élémentaire honnêteté.

Occupé à mettre au point les fichiers de nos Archives Sonores du patois, j'ai été frappé par ce manque de netteté et il m'est arrivé d'inscrire comme auteur un simple interprète après quoi je trouvais, un beau jour, l'histoire donnée, imprimée noir sur blanc dans un des recueils de Tobi di-j'èlyudzo, ou de Jules Cordey. De même, lorsque, la veille de Pâques, la Radio nous donne quatre historiques patoises du Val de Bagnes, on devrait apprendre que ces enregistrements proviennent d'une cassette réalisée par M. Jean-Luc Ballestraz, de Martigny.

Le patron protecteur du Valais, saint Théodule, serait certainement de mon avis : A César . . . ce qui est à César !